



COMPTE RENDU

Réunion du 23/10/19

Préparation de l'édition 2020 du nettoyage de printemps

🌀 Date de l'événement

La date commune choisie est le **04 avril 2020**.

Les communes souhaitant faire le nettoyage à une autre date devront en informer le SMND avant le 10 janvier 2020 (sur la fiche de recensement des besoins).

🌀 Matériel

- Sacs et gants :

Comme pour l'édition 2020, les communes pourront choisir deux modèles de sacs :

- Sac gravats noirs de 100 litres,
- Sac transparents de 50 litres (plus pratique pour les enfants et pour le tri des déchets recyclables).

Le même principe et également conservé pour les gants (taille 6, 8 et 11).

Certaines communes lavent les gants pour les réutiliser d'une année sur l'autre, c'est une très bonne initiative.

À titre de rappel, les sacs et les gants sont refacturés aux intercommunalités (pour les communes de la CAPI, de la CCEL et la CCBD) et directement aux communes de la CCCND.

- Gilets :

Il est rappelé de ne pas utiliser les gilets en dehors de la journée de nettoyage de printemps.

- Diplômes pour les enfants :

La version 2019 du diplôme est conservée. La date de l'édition sera à compléter afin de pouvoir réutiliser les diplômes d'une année sur l'autre dans le cas où il en resterait.

Comme les années précédentes :

- les enfants ont un diplôme en version A5 pour leur participation le samedi
- les écoles ont un diplôme par classe en format A4.



- **Affiches et flyers :**

Bien penser à envoyer le logo de votre commune pour que le service communication du SMND puisse l'intégrer aux documents en même temps que la fiche de recensement¹.

- **GOODIES :**

Pour cette année 2020, les communes auront les choix de goodies suivants :

- Taille crayons poubelle (qui sera de couleur jaune)
- Sacs réutilisables



Il est possible de mixer les deux types de goodies (en respectant le nombre de 1 goodies par participant).

- **Fiche de recensement des besoins :**

Nous rappelons qu'il **est très important de bien remplir cette fiche et de renseigner toutes les informations** pour faciliter la préparation du matériel de chaque commune et pour des questions d'organisation.

Comme chaque année, les communes qui rendraient en retard leur fiche ne seront plus prioritaires et n'ont pas la garantie d'avoir la totalité du matériel demandé.

Les communes pourront choisir de retirer le matériel sur trois points de retraits :

- SMND – Heyrieux
- SMND – Bourgoin-Jallieu
- Locaux de l'ancienne CCIC – Villemoirieu

Le service communication

¹ Les communes dans une démarche d' « Agenda 21 » peuvent également envoyer le logo correspondant.

